

La prospective pour les territoires

Session de formation • 10 et 11 octobre 2024
Futuribles International • Paris

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Les territoires sont confrontés à des transformations majeures telles que la révolution numérique, l'affirmation d'une économie servicielle, l'accélération du dérèglement climatique et la transformation des modèles énergétiques ou encore l'évolution permanente des modes de vie. Ils sont aussi sujets à des ruptures, comme en témoignent les multiples crises en cours.

Cependant, tous les territoires ne sont pas concernés de la même manière par ces phénomènes et tous conservent de véritables marges de manœuvre pour construire l'avenir. Face à ces mutations, les ressources endogènes des territoires s'avèrent plus que jamais essentielles, à commencer par l'aptitude des acteurs locaux à se mobiliser autour de projets partagés.

La prospective territoriale constitue un puissant catalyseur de ces démarches collectives, en apportant des clefs de compréhension sur les dynamiques et les « futurs possibles » des territoires dans leur environnement, mais aussi en aidant les acteurs à converger vers une vision partagée, puis à se mobiliser autour de projets communs.

L'objet de cette formation est double :

- Fournir des points de repère sur les différents types de démarches de prospective (exploratoire ou stratégique, en petit comité ou participative, sur une période donnée ou sous la forme d'un processus permanent...), et donner des clefs de lecture pour juger de leur pertinence au regard des besoins du territoire.
- Familiariser les participants avec les méthodes et outils de la prospective territoriale au travers de temps collectifs de mise en pratique et de réflexion critique.

Intervenants

La formation sera animée par **Frédéric Weill**, directeur d'études à Futuribles spécialisé en prospective territoriale, et **Quentin Bisalli**, chargé d'études à Futuribles, avec l'intervention d'un grand témoin.

Jeudi 10 octobre 2024

8h45-9h00 – *Petit déjeuner d'accueil*

9h00-9h30 – Introduction générale et présentation de la formation

Présentation des participants

9h30-10h00 – Prospective et territoires : concepts et apports possibles

- ▶ Les principaux concepts de la prospective. Passé et avenir, anticipation, vision et stratégie : de quoi parle-t-on ?
- ▶ Quel peut être l'intérêt de se projeter dans le long terme ? Quels apports possibles de la prospective pour un territoire ?

10h00-10h45 – Les approches et les processus

- ▶ La prospective dans les territoires : quels grands types d'approches en fonction des finalités poursuivies ?
- ▶ Quels méthodes et outils mobilisables ?

10h45-11h00 – *Pause*

11h00-12h30 – Étape 1 – Problématiser le sujet et cadrer la démarche

- ▶ Apports théoriques : comment définir le sujet d'une démarche ? Quelles questions aborder pour concevoir une démarche de prospective territoriale ?
- ▶ Atelier 1 – Les participants seront invités à expérimenter l'outil **radar prospectif** lors d'ateliers (organisés en sous-groupes afin de favoriser l'implication de chacun) à partir d'un cas fictif de territoire
- ▶ Temps d'échange sur l'intérêt et les limites de l'outil ainsi que sur ses conditions d'utilisation

12h30-14h00 – *Déjeuner en commun*

14h00-15h45 – Étape 2 – Construire la base prospective

- ▶ Apports théoriques, quelques questions importantes et clefs de réussite. Présentation de la boîte à outils mobilisable
- ▶ Atelier 2 – Les participants seront invités à expérimenter deux outils et techniques

de prospective : la **fiche variable** et l'**analyse systémique**, lors d'ateliers (organisés en sous-groupes afin de favoriser l'implication de chacun) à partir d'un cas fictif de territoire

- ▶ Temps d'échange sur l'intérêt et les limites des deux outils, leurs conditions d'utilisation et leurs complémentarités

15h45-16h15 – *Pause*

16h15-18h – Étape 3 – Se projeter dans l'avenir

- ▶ Apports théoriques, quelques questions importantes et clefs de réussite. Présentation de la boîte à outils mobilisable
- ▶ Atelier 3 – Les participants seront invités à tester deux outils et techniques de prospective à partir du même cas fictif de territoire : les **scénarios morphologiques** et les **scénarios en rupture** (technique *How to? What if?*)
- ▶ Temps d'échange sur l'intérêt et les limites des deux techniques, leurs conditions d'utilisation et leurs complémentarités

Vendredi 11 octobre 2024

8h45-9h00 – *Petit déjeuner d'accueil*

9h00-10h45 – Étape 4 – De la prospective à la stratégie

- ▶ Apports théoriques, quelques questions importantes et clefs de réussite. Présentation de la boîte à outils mobilisable
- ▶ Atelier 4 – Les participants seront invités à tester deux outils et techniques de prospective à partir du cas fictif de territoire abordé la veille : la **matrice SWOTT** (*Strengths, weaknesses, opportunities, threats, trends*) et l'articulation **vision et trajectoire**
- ▶ Temps d'échange sur l'intérêt et les limites des deux outils, leurs conditions d'utilisation et leurs complémentarités

10h45-11h00 – *Pause*

11h00-12h30 – Retour d'expérience

- ▶ Témoignage sur la mise en place d'une démarche de prospective territoriale dans une collectivité ou une structure

12h30-14h00 – Déjeuner en commun

14h00-16h00 – Jeu sérieux : concevez votre démarche de prospective territoriale !

► Après un bref temps théorique transversal, les participants seront invités à mobiliser tous les apports de la formation pour concevoir, à partir d'un cas fictif, l'ensemble d'une démarche de prospective, en définissant les objectifs, les outils et techniques pertinents pour y répondre, les acteurs à associer et le calendrier

► Ce cinquième atelier se déroulera sous la forme d'un jeu sérieux conçu par Futuribles

16h00-16h15 – Pause

16h15-17h00 – Synthèse de la formation et bilan

► Retour sur les enseignements de la formation : quels points clefs retenir pour engager et animer une démarche de prospective territoriale ? Quels facteurs de réussite ?

Public visé et prérequis

La formation s'adresse en premier lieu aux élus et techniciens des collectivités territoriales et aux services de l'État en charge de l'aménagement et du développement des territoires, aux entreprises, aux chambres consulaires et, plus généralement, à toutes les parties prenantes des démarches de prospective territoriale.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Avant la formation, un document de présentation des concepts et des principes de la prospective territoriale sera transmis aux participants. Ils seront invités à en prendre connaissance avant la tenue de la formation. Ils seront également invités à répondre à un questionnaire (durée estimée : 30 minutes).

Un dossier sera remis aux participants comprenant la copie des principaux supports utilisés ainsi qu'une bibliographie.

Le nombre de participants sera limité à 20 afin de permettre un maximum d'échanges.

Chaque séquence est interactive. Elle est introduite par un exposé ponctué d'échanges avec les participants qui permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances.

Parcours

Cette formation peut être suivie seule ou en approfondissement des sessions sur les méthodes de prospective (Introduction à la prospective, Pratiques de la prospective stratégique, Atelier de construction de scénarios prospectifs, La veille et l'analyse prospective, Le *design fiction* et la narration au service de la prospective).

Modalités pratiques

La formation a lieu au siège de Futuribles International, 47 rue de Babylone, 75007 Paris, France. Bouton sous le digicode pour ouvrir la porte cochère, fond de la cour pavée, interphone, 2^e étage, par ascenseur ou escalier.

Métro : Saint-François-Xavier, Vaneau ou Sèvres-Babylone.

Parking : Bon Marché ou Invalides.

Vous recevrez une lettre de convocation confirmant l'enregistrement de votre inscription et une facture valant convention de formation. Sur simple demande, nous pouvons vous transmettre une convention de formation et une liste d'hôtels.

Inscription

Corinne Roëls • Futuribles International

47, rue de Babylone, 75007 Paris, France • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71

E-mail : croels@futuribles.com • Site Internet : www.futuribles.com

Siret : 784 314 940 00056 • APE : 9499Z

N° TVA : FR21 784314940 • N° d'agrément : 11751653975

Participant

Nom - Prénom

Organisation - Service

Adresse

.....

.....

Code postal - Ville - Pays

.....

Tél.

E-mail

.....

N° TVA

Si différentes :

Adresse de convocation

.....

.....

Adresse de facturation

.....

.....

- S'inscrit à la formation « La prospective pour les territoires » des 10 et 11 octobre 2024, au prix de 1 430 euros hors taxes, soit 1 716 euros TTC (TVA à 20 % incluse)*.

**Les frais de participation comprennent la participation à l'ensemble de la formation et les supports. Les déjeuners sont offerts. Toute inscription multiple permet, dès la deuxième inscription, de bénéficier d'une réduction de 10 % (remise non cumulable avec les remises dont bénéficient les membres de Futuribles International). Les membres partenaires de Futuribles International sont dispensés de frais de participation (valable pour une personne dans la limite des places disponibles).*

Futuribles International est un organisme de formation certifié Qualiopi. Son numéro d'enregistrement est le 11751653975.

La formation dure 14 heures réparties en deux journées.

Règlement

- Par virement bancaire. Banque Neuflyze OBC - 00107
IBAN : FR76 3078 8001 0710 2020 4120 024 / BIC : NSMBFRPPXXX

- Par carte Visa American Express
N°

Expire fin Cryptogramme

- Par chèque à l'ordre de Futuribles International

- Au reçu d'une facture

Date : Signature et cachet :

Conditions générales de vente

En cas d'annulation, formulée par écrit 10 jours avant la formation, les droits d'inscription, moins 15 % de frais de dossier, seront remboursés. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité mais les personnes inscrites pourront se faire remplacer. Futuribles International se réserve la possibilité de faire évoluer le contenu ou de changer d'intervenants. Si par suite de circonstances majeures, Futuribles International ne pouvait assurer à la date prévue la tenue de la session de formation, elle s'engage à proposer de nouvelles dates de remplacement. En cas de litige entre les parties, seul le tribunal de commerce de Paris est réputé compétent.